

Similis

Journal des Homéo-Patients

Numéro 41 - JANVIER 2022

Calendrier

- ▶ Institut National Homéopathique Français (INHF)
26^e Congrès INHF, Paris
28 et 29 janvier 2022
- ▶ Association Homéo Patients France (AHP-France)
Assemblée Générale, Marseille
Date à définir
- ▶ Syndicat National des Médecins Homéopathes Français (SNMHF)
11^{es} Assises du Médecin Homéopathe, Paris
10 mars 2022 => Visioconférence
- ▶ HoméoFrance
Les rencontres d'HoméoFrance, Paris
31 mars 2022
- ▶ Fédération Nationale des Sociétés Médicales Homéopathiques de France (FNSMHF)
Congrès de Printemps, Giverny
19-21 mai 2022

Le mot du Président

Chères amies, chers amis,

Souhaitons-nous, de prime abord, une année 2022 plus riche et légère, plus lumineuse et expansive. Nous en avons bien besoin.

Voilà 2022 qui débute avec divers enjeux actuels ou à venir qui affectent ou pourraient impacter l'homéopathie et sa pratique :

- Politique évidemment. Sans entrer dans un débat d'idées qui n'a pas sa place ici, il nous paraît cependant essentiel de pouvoir questionner les candidats à l'élection présidentielle sur leur position vis-à-vis de l'homéopathie : ne nous berçons pas d'illusions et de promesses évanescentes mais ce contact semble à minima nécessaire et nous préparons un courrier en ce sens. Puis viendra le temps des élections législatives pour le renouvellement d'une Assemblée nationale avec sans doute de nouveaux députés à sensibiliser.
- Sanitaire avec une nouvelle année sous le joug du coronavirus, et nous souhaitons ardemment voir s'éloigner le spectre de cette pandémie aux conséquences délétères. Et nous pouvons rappeler encore et avec force que les médecins homéopathes nous ont accompagnés, nous patients, tout au long de l'année dernière, prescrivant des traitements appropriés à nos maux pour nous guérir, nous soigner ou nous soulager.
- Démocratique aussi, au niveau du respect des libertés individuelles. Certaines sont quelque peu malmenées ces derniers temps, et il s'agit bien de veiller à préserver entre autres la liberté de prescription et la liberté de choix thérapeutique.

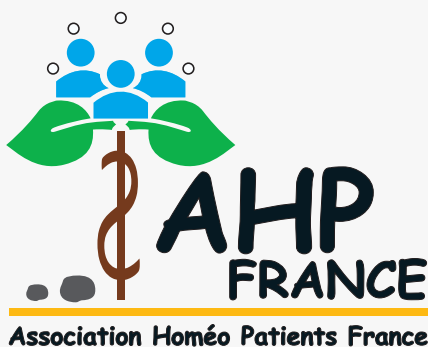
Ce nouveau numéro de notre journal fait toujours écho à l'actualité et à l'activité des acteurs de l'homéopathie : des informations que nous espérons variées, pertinentes et prometteuses. Vous y trouverez divers articles, rubriques et témoignages. Merci particulièrement aux docteurs A. Atmadjian et Ph. Marchat pour leur sympathique contribution.

A venir, au mois de mai 2022, le congrès de printemps organisé par la Société Française d'Homéopathie (SFH) à Giverny, auquel je suis invité à intervenir en tant que représentant de patients. Le thème général est « Faut-il sauver l'homéopathie ? ». J'ai envie d'ajouter « Et vous, qu'en pensez-vous ? ».

Pour notre part, AHP France souhaite continuer à porter la voix des patients, dont la vôtre si vous le permettez. Et merci infiniment pour tous les messages que nous recevons, exprimant interrogations, doutes, mais aussi espoirs, soutiens et encouragements.

**Toute l'équipe d'AHP France vous adresse
ses meilleurs vœux pour la nouvelle année**

Joël Siccardi
Président d'AHP-France



Directeur de la publication: Joël SICCARDI

Siège social: AHP France - Centre Socioculturel
285, rue d'Endoume 13007 Marseille

Adresse Postale: AHP France
1, allée Lazare Carnot, l'Escaillon
13500 Martigues

E-mail: asso.homeopatient.fr@gmail.com

Site Internet: www.ahpfrance.org

f: [Association Homéo Patients France](https://www.facebook.com/Association-Homéo-Patients-France)

Cotisation Annuelle

12 €: adhésion simple - 20 €: membre bienfaiteur

Zoom sur une association européenne de patients : Norsk Homøpatisk Pasientforening (NHPF)

(Association norvégienne des patients de l'homéopathie)

Après un passage au sud par l'Espagne, nous voilà bien plus au nord, en Norvège plus exactement, pour la présentation d'une organisation membre de l'EFHPA : merci à Hilde et au Conseil d'Administration de NHPF pour cette contribution.



L'Association norvégienne des patients de l'homéopathie, (NHPF) est une association nationale fondée en 1951 à l'initiative de l'homéopathe et jardinier Einar Larsen.

Les membres de la NHPF sont des personnes qui reconnaissent et soutiennent l'homéopathie en tant que forme de traitement, et qui utilisent un traitement homéopathique souvent ou occasionnellement. L'homéopathie est complémentaire à la médecine habituelle. La plupart des gens ont besoin des deux au cours de leur vie.

Les membres de l'Association reçoivent le "Journal homéopathique" trois fois par an. Les lecteurs y trouvent des articles sur l'homéopathie, les médicaments homéopathiques, le fonctionnement de l'homéopathie et sur les patients qui se sont rétablis à l'aide d'un traitement homéopathique.

L'Association norvégienne des patients de l'homéopathie est la plus ancienne association de patients en Europe et compte près de 600 membres dans toute la Norvège. Ces dernières années, des associations de patients ont été créées dans de nombreux pays européens, et sont réunies au sein de l'EFHPA (Fédération européenne des associations de patients de l'homéopathie).

Depuis 1951, l'Association se bat pour l'homéopathie et les droits des patients. Le but de l'association est de contribuer à :

- une meilleure compréhension de l'homéopathie ;
- la diffusion de l'homéopathie ;
- la reconnaissance scientifique et publique de l'homéopathie ;
- assurer aux patients un traitement homéopathique sain et abordable.

L'association a diffusé toutes ces années des informations sur l'homéopathie et a contribué à la reconnaissance de cette forme de traitement. En outre, l'accent est mis sur la santé et la maladie en général, la nutrition, les suites de vaccination, les médicaments nocifs, ainsi que les conséquences négatives des pesticides et autres polluants dans notre civilisation moderne.

Une association avec de nombreux membres est plus forte et a une plus grande influence dans le travail pour l'homéopathie et la possibilité de recevoir un traitement homéopathique.



Les membres du conseil d'administration NHPF.

Bref historique Procès contre l'État

Selon le "Poison Poster Act" de 1904, seuls les médecins pouvaient prescrire des médicaments contenant du poison. L'argument de la Direction norvégienne de la santé était facile à comprendre. Les gens ne pouvaient plus acheter de médicaments homéopathiques parce qu'ils étaient toxiques, mais dans le même temps, on prétendait qu'ils étaient inefficaces. Sur cette base, la NHPF a poursuivi l'État en justice. L'association a gagné devant la Cour suprême en 1966. Mais il a fallu encore un an avant que le ministère des Affaires sociales ne libère la vente des produits dénommés "médicaments homéopathiques toxiques". Cela a permis d'assurer que la plupart des médicaments homéopathiques pouvaient être en vente libre dans les pharmacies du pays.

Comité Aarbakke

(comité gouvernemental d'enquête sur les médecines alternatives et complémentaires – Note rédaction Similis).

En 1999, après de nombreuses années de travail qui ont donné des résultats, la NHPF a été intégrée dans le groupe de référence du comité Aarbakke et a eu des réunions avec le Comité santé et social du Storting (Parlement norvégien). Mais depuis que le comité Aarbakke a présenté sa recommandation en 1997, malheureusement, le travail d'obtention d'un régime d'autorisation pour les homéopathes n'a pas abouti.

Campagne de signature

Au printemps 2001, l'association a lancé une campagne de signature contre la TVA sur les "offres homéopathiques" et a recueilli en peu de temps 30 000 signatures. Cela a contribué à la décision du gouvernement que l'homéopathie et l'acupuncture devaient être exonérées de TVA!

Le conseil d'administration

Depuis la création du premier conseil d'administration en 1951, il y a naturellement eu une composition variable des conseils. Il devient de plus en plus difficile de trouver de nouveaux représentants au CA qui ont les connaissances nécessaires sur l'homéopathie. Heureusement, ces dernières années, nous avons eu des homéopathes qualifiés au CA, et il est difficile d'imaginer un conseil avec seulement des profanes. En plus du "Journal homéopathique", ces dernières années, la page Facebook de l'association est également deve-

nue importante. Nous y publions des articles, des nouvelles de recherche et des histoires de patients.

La NHPF a besoin de plus de membres pour aider à soutenir la cause de l'homéopathie en Norvège!

*Norsk Homøpatisk Pasientforening
Le conseil d'administration*

(traduction : Rédaction Similis)

 <https://www.facebook.com/pasientforeningenNorge/>

Concilier et conjointer, enfin, ce qui, jusqu'à ce jour, s'est toujours opposé



C'est le but que je me suis assigné, entre les lignes, dans mon livre "**Homéopathie, nous aurait-on menti ?**" publié aux Éditions Eyrolles.

J'y ai donc cherché à répondre, analyser et rectifier les principales critiques et idées reçues concernant l'homéopa-

thie. Dans le but, donc, de travailler à la conjonction du modèle homéopathique au modèle biomédical. Ceci, par-delà les polémiques incessantes.

Mais, pour parvenir à la conjonction de ces deux approches, il est vain d'en appeler aux bonnes volontés. Il y faut un travail critique et de mise en perspective.

Et, selon moi, le meilleur moyen d'y parvenir est de faire comprendre que l'opposition et l'hostilité entre allopathie et homéopathie n'est qu'un avatar, que la version moderne d'une très vieille opposition qui traverse la médecine depuis la nuit des temps.

Dès l'époque grecque, cinq siècles avant Jésus Christ, deux écoles médicales aux conceptions opposées s'affrontèrent : L'école d'Hippocrate, dite de Cos, et celle de Cnide. L'école d'Hippocrate, qui dominait alors, était "dynamiste" et faisait reposer santé et maladie sur l'équilibre et le déséquilibre entre quatre humeurs constitutives de l'organisme : sang, bile noire, bile jaune et phlegme ou lympe, humeurs dont on trouve trace, aujourd'hui encore, 2 500 ans plus tard, dans certaines de nos expressions quand nous disons d'un sujet vif, qui s'emporte facilement qu'il est "sanguin" ou quand nous qualifions de "bilieux" un sujet soucieux, au teint blafard.

L'école de Cnide, elle, était "matérialiste" et attribuait les maladies à des agents identifiables (comme on le fait, de nos jours, quand on désigne le virus grippal comme cause de la grippe ou le cholestérol comme cause de l'athérosclérose).

Au plan thérapeutique, les deux modèles s'opposaient, bien évidemment, aussi.

Pendant plus de mille ans, le modèle dynamiste hippocratique a dominé la vision médicale occidentale. Jusqu'à la Renaissance pourrait-on dire. Puis, peu à peu, le modèle machinique s'est imposé en Occident puis, plus récemment, sur l'ensemble de la planète, inversant le rapport de force entre les deux courants.

On se souviendra, opportunément, aussi, que, jusqu'à tout récemment, hors de la civilisation occidentale, la vision dynamique est toujours restée très largement dominante, que l'on pense à la médecine chinoise ou à la médecine ayurvédique indienne.

Il est clair que l'homéopathie s'inscrit dans le courant "dynamiste" pluri-millénaire de la même façon que la biomédecine s'inscrit, elle, dans le courant "matérialiste et mécaniste".

L'enjeu ne me semble plus, aujourd'hui, de choisir un modèle contre l'autre mais de travailler à leur conjonction. Ce pourquoi, l'on trouvera, dans presque chacun des 20 courts chapitres du livre "**Homéopathie, nous aurait-on menti ?**" données et arguments remettant les rapports entre homéopathie et biomédecine dans une vaste perspective.

*Philippe Marchat
Médecin généraliste homéopathe*

Sur le thème “grossesse et homéopathie” : Paroles de femmes



Dans le précédent numéro de Similis nous avons saisi l’opportunité de la campagne de l’ANSM (Agence Nationale de sécurité du médicament et des produits de santé) “Médicaments et grossesse” pour donner le point de vue d’une sage-femme. Nous continuons aujourd’hui sur ce sujet et vous trouverez ci-dessous 3 courts extraits de témoignages d’adhérentes. Vous pourrez lire par ailleurs le mot d’un médecin pédiatre homéopathe ; ainsi qu’une synthèse d’une étude menée en 1987 à la maternité d’Aix-en-Provence, une expérience malheureusement jamais reconduite malgré les bénéfices pour les futures mamans.

« Après l’accouchement de mon premier enfant (naissance par le siège par les voies naturelles) j’ai commencé à faire des infections urinaires à répétition (sang visible dans les urines, douleurs, fièvre). Je me suis tournée vers mon généraliste qui m’a prescrit un antibiotique xxx. Le problème n’a cessé de s’amplifier et à chaque nouvelle crise je prenais des antibiotiques. Un matin, je me suis réveillée le visage complètement rouge et boursoufflé avec des démangeaisons sur tout le corps. Une injection m’a été faite pour que tout rentre dans l’ordre et on m’a annoncé que j’avais fait une allergie

à cet antibiotique et que, jusqu’à la fin de ma vie, je ne devais plus jamais reprendre de xxx, ni aucun antibiotique de la même famille sous peine de conséquences beaucoup plus graves et irréversibles.

C’est alors que je me suis tournée vers l’homéopathie car mon problème n’était pas réglé.

Le médecin homéopathe m’a prescrit 3 tubes xxx et m’a recommandé la consultation d’un ostéopathe.

Les granules homéopathiques m’ont permis de faire passer les crises de cystites qui ont suivi sans la prise d’antibiotiques

et l’ostéopathe m’a progressivement remis en place un rein qui, certainement suite à l’accouchement, n’était plus à la bonne place. Depuis, je peux dire que j’arrive à gérer ce problème qui est un mauvais souvenir.

Cet épisode de ma vie s’est déroulé il y a 34 ans et depuis, en cas de problème ou de maladie, j’essaie toujours de trouver d’abord une solution avec la médecine homéopathique avant la médecine classique. [...] »

Alice, Annemasse le 16.11.2021

Homéopathie aux Prémices de la Vie

Le Vécu Senti Perçu, Embryon Fœtus Nouveau Né, aux prémices de la Vie, laisse des traces mnésiques indélébiles, “jouant” sur le développement psychomoteur du petit Être.

La phase extraordinaire de la Naissance mérite toute notre attention.

Il est une méthode facilitatrice de l’Accouchement/Naissance, dans le respect de la physiologie, qui trouve toute sa place en Périnatalité.

L’homéopathie aux Prémices de la Vie, incontournable en Périnatalité, « présente les plus grands avantages » je cite mon Maître le Dr Pierre SCHMIDT, et j’ajoute « si et seulement si les Règles de Prescription sont respectées. »

Cette méthode médicale personnalisée, individualisée, à médiation médicamenteuse - l’Homéopathie – mérite d’être connue et reconnue.

Et pour accompagner au mieux les futures mamans, Venez enrichir vos Connaissances et développer votre Savoir, Vous, Médecins et Sages-Femmes, venez apprendre

cette Méthode Médicale appliquée à la Maïeutique et Périnatalité... parce que: « Négliger d’apprendre est un crime. » Samuel HAHNEMANN, 1810.

Dr Anaïs ATMADJIAN, Paris 2021 pour AHP France

Médecin de Famille et Pédiatre

Fondatrice-Directrice

Institut National Homéopathie et Maternité

Présidente d’Honneur pour la France

Ligue Médicale Homéopathique Internationale

Dernière élève du Dr Pierre SCHMIDT, Suisse

Dernière élève du Dr Albert PLADIJS, Belgique

■ Bibliographie

Samuel HAHNEMANN - Organon de l’Art de Guérir, 1^{re} Ed. 1810, 5^e Ed. 1833

Dr Anaïs Atmadjian - Traité d’Homéopathie appliquée à la Maternité, Ed. Maisonneuve 1992, 466 pages

- Perceptions Sensations Embryon Fœtus Nouveau Né. Conférence Société Française d’Homéopathie 2016

Dr Pierre SCHMIDT - Enseignement - 1972...

Dr Albert PLADIJS - Enseignement 1975...

« Pour la naissance de mon troisième enfant, en 1985, la pédiatre homéopathe qui suivait à l'époque mes deux aînés m'a conseillé de prendre xxx pour rendre les **contractions plus efficaces** car mes deux premiers accouchements avaient été très longs et plutôt laborieux ; je suis arrivée à la maternité un soir à 18 heures parce que j'avais des contractions et n'y suis restée que parce que j'habitais à 50 km, la sage-femme qui m'a examinée estimant que je n'accoucherais pas avant le lendemain matin ; mon fils est né le soir même

à 19 h 30, après que j'aie pris une seule dose de xxx ! La sage-femme, elle-même enceinte, s'est montrée aussi intéressée que stupéfaite... »

Actuellement âgée de 70 ans, j'ai commencé à me soigner par homéopathie en 1979 et y suis venue pour mes enfants un ou deux ans plus tard après qu'un médecin ait prescrit trois fois en deux mois le même antibiotique à spectre large à l'un d'eux. [...] »

Nicole, Chambéry le 16.11.2021

« Durant ma seconde grossesse, mon médecin généraliste m'a conseillé de me soigner avec de l'homéopathie. J'ai été surprise de constater l'efficacité de l'homéopathie, car à ce moment-là je n'ai rien eu d'autre. Je précise que mon enfant de 3 ans, lui, avait été soigné de façon traditionnelle et a mis beaucoup plus de temps pour se rétablir. »

Coralie, Marseille le 02.12.2021

Homéopathie à la Maternité, une expérience de 1987

Nous avons eu la chance d'avoir accès à un document très intéressant dont nous souhaitons partager un résumé. Il s'agit de : "Homéopathie Uniciste à la Maternité. Précis d'homéopathie à l'usage des sages femmes et des médecins obstétriciens" du Dr Yves Maillé, Madame Hélène Sardou et l'équipe des sages femmes de la maternité du Parc Rambot.

C'est le compte-rendu d'une expérience menée dans une maternité d'Aix-en-Provence (25 lits et 6 sages femmes en 1987) qui porte sur l'apport de l'homéopathie durant la grossesse, pendant l'accouchement et le post-partum.

Le projet a été rendu possible grâce à la rencontre de 3 personnes : le Dr Yves Maillé médecin homéopathe enseignant et conférencier, Madame Hélène Sardou sage-femme assurant des cours de yoga pré-natal, Madame Geneviève Mattard chef de service de la maternité. Et l'expérience sur une année a été permise par la neutralité des médecins et l'enthousiasme des sages femmes.

Ce précis a été rédigé après l'expérimentation, à partir de questionnaires remplis par les sages femmes et les femmes admises à la maternité, représentant 158 "études de cas". Ce recueil comporte :

- une liste des remèdes utilisés en fonction des profils rencontrés et des situations vécues (au début et pendant la phase du travail, lors de l'expulsion et de la délivrance, durant le post-partum et l'allaitement) ;
- des exemples de fiches clinique synthétisant notamment le moment de l'accouchement ;

- le vécu par les sages femmes et leur perception de l'action du remède homéopathique sur les femmes durant leur séjour à la maternité ;
- l'opinion des médecins obstétriciens.

En conclusion, "[...] A travers cette expérience, l'homéopathie a fait la preuve qu'elle était un outil remarquablement adapté à la demande des parturientes, mais aussi à l'exigence de sécurité de l'obstétrique moderne. [...]"

Parmi les bénéfiques, il a été constaté :

- une occupation des lits à minima ;

- une diminution de la durée moyenne de travail : de 8 heures pour les primipares qui ont accouché "traditionnellement" à 3 h 25 pour celles qui ont bénéficié d'une conduite homéopathique ;
- une baisse de consommation de produits pharmaceutiques et donc des dépenses de pharmacie, en dépit d'une fréquentation doublée ;
- un changement dans le regard que posent les gynécologues sur l'équipe des sages femmes ;
- un changement dans la pratique de sages femmes.

Un témoignage

« Après avoir lu cette étude que je ne connaissais pas, il m'a paru évident de témoigner.

En effet, en 1986-1987, conseillée par notre médecin homéopathe, le Dr Yves Maillé, pour ma deuxième grossesse, j'ai suivi la préparation à l'accouchement proposée par cette maternité d'Aix, à 50 km de notre maison. J'ai apprécié ces "cours", ainsi que l'approche proposée de l'haptonomie.

Aussi, lorsque les contractions ont débuté en pleine nuit, trois semaines avant la date prévue, tout a été facilité par cet "entraînement".

Le temps de finaliser la valise, la poche des eaux a commencé à se rompre... J'ai donc appelé la clinique de notre arrivée.

Réveil de notre petit garçon, trajet en voiture, arrêt chez mes parents à Aix

pour y laisser notre enfant et nous voilà à la maternité vers 3 heures du matin.

La sage-femme qui nous a accueillis, assez stressée, m'a avoué alors n'avoir pas réalisé que j'étais "la dame qui habitait loin", auquel cas elle m'aurait conseillée d'aller à l'hôpital de ma ville.

Puis elle m'a donné une dose d'homéopathie dont je ne me souviens pas le nom.

(Aujourd'hui je serai curieuse de savoir quelle dose c'était, et à quel "profil" de parturiente j'ai été assimilée !)

Et... 20 minutes plus tard naissait notre second enfant, avec facilité, sans aucune complication ni geste traumatique. La suite, allaitement, remise en forme, etc., ont été de la même veine.

C'est resté pour moi une expérience assez spéciale, et totalement positive. »

Michèle Siccardi

😊 **C'est qui celui-là ?**

HERING



Constantin Hering, médecin américain considéré comme le "père de l'homéopathie américaine", est né en Allemagne en 1800 et mort à Philadelphie en 1880. Il est l'un des chefs de file de l'homéopathie de son époque.

Après sa thèse de doctorat intitulée "Sur la médecine de l'avenir" (visionnaire pour l'homéopathie ?), il s'est établi comme médecin homéopathe en Allemagne, brièvement, puis au Surinam et enfin aux Etats-Unis.

Installé à Philadelphie dès 1833, il a co-créé la "North American Academy of Allentown" (1836), première école d'homéopathie. Il a ensuite fondé "l'American Institute of Homeopathy" la plus ancienne organisation médicale professionnelle nationale aux Etats-Unis (1844) dont il fut le premier président, puis "The Homeopathic Medical College of Pennsylvania" (1848). Il a ainsi largement contribué à la diffusion de l'homéopathie aux Etats-Unis durant le XIX^e siècle.

Hering a réalisé les pathogénésies de nombreuses souches comme Apis, Crotalus, Nux moschata, Phytolacca, et notamment celle du serpent

Lachesis Trigonoccephalus dont il fit l'expérimentation du venin sur lui-même.

Il a également rédigé bon nombre d'ouvrages dont une matière médicale en 10 volumes "The guiding symptoms of our Materia Medica".

Son nom vous est peut-être familier si vous connaissez la "loi de Hering" ou loi de guérison qu'il est le premier à avoir énoncé. Il s'agit d'un principe fondamental en prescription homéopathique qui concerne la direction que doivent prendre les symptômes, après la prise du médicament, afin de valider le choix thérapeutique pour la guérison ou l'amélioration de la santé: du haut du corps vers le bas, de l'intérieur de l'organisme vers l'extérieur, dans l'ordre inverse de leur apparition, du psychisme vers le physique.

En bref... ici et ailleurs

- Pensez à adhérer ou à renouveler votre adhésion pour l'année civile 2022, car l'association fonctionne grâce à vos cotisations, et sa légitimité est renforcée par son nombre d'adhérents. **Merci à tous ceux qui viennent de le faire!**
- Complémentaires santé et remboursement: Nouvelle année, nouvelles dispositions? N'hésitez pas, faites-nous part d'éventuels changements des conditions de prises en charge - ou pas - des médicaments homéopathiques par votre mutuelle (taux de cotisations/niveaux de prestations).
- Haro sur les animaux... et les vétérinaires... la suite! Après le communiqué de l'AVF, l'Académie Vétérinaire de France (voir le Similis de juillet), c'est maintenant le CNOV, le Conseil de l'Ordre des Vétérinaires qui s'exprime. Dans son communiqué du 18 octobre, il déconseille aux vétérinaires d'utiliser les pratiques non conventionnelles comme l'homéopathie et aux organismes de formation de proposer les enseignements correspondants au risque de perdre certains de leurs agréments. Source: www.veterinaire.fr/communications/actualites/communiqué-du-cnov-sur-les-pratiques-medicales-non-conventionnelles-ou-non-reconnues. Les attaques contre l'homéopathie vétérinaire prennent bien le même chemin que celles engagées contre l'homéopathie en médecine humaine. Aussi des vétérinaires ont créé en août 2021 une association « Vétérinaires Homéopathes de France ». VHF a adressé un courrier de réponse au CNOV.
- Colloque mondial LMHI 2021 du 10 au 12 décembre 2021 sur le thème « L'homéopathie: une science en avance sur son temps ». Cet événement, organisé par la Ligue Médicale Homéopathique Internationale, a réuni près de 4 000 délégués de plus de 60 pays pour un marathon virtuel ininterrompu de 50 heures d'homéopathie grâce à l'intervention de 160 orateurs.
<https://lmhiglobal.org/index.html>

A MÉDITER

« La guérison homéopathique n'est pas simplement la suppression des symptômes et de la souffrance, elle est une réintégration de l'individu dans sa relation à son histoire, sa relation au monde, sa relation aux autres.

Par sa nécessité d'individualisation, elle exige d'aller contre la méthode d'une logique "uniformisante" et protocolaire, elle reconnaît l'individu dans sa singularité et dans son histoire personnelle et universelle. »

*Dr Patrice Rouchossé,
vétérinaire homéopathe uniciste
Extrait du livre*

« Hom(é)o Connecticutus. Ce qui nous relie nous guérit. »

HOMEOPATHIE : à tout âge et dans la durée...

Les patients qui utilisent l'homéopathie sont âgés de 0 à... ans. En voici une illustration avec ce court et sympathique échange avec Mathias et Jeannine que nous remercions vivement.

Similis : Pouvons-nous connaître votre âge ?

Mathias. J'ai 16 ans.

Jeannine. J'ai 92 ans, 2 enfants nés en 54 et 57. J'avais un époux, mort il y a bientôt 6 ans.

S. Depuis quand utilisez-vous l'homéopathie ?

M. J'utilise l'homéopathie depuis ma petite enfance je crois.

J. En calculant bien ça fait 62 ans

S. Comment avez-vous connu cette thérapeutique ?

M. Ce sont mes parents qui l'utilisent depuis longtemps qui me l'ont fait découvrir.

J. Après la naissance de notre deuxième enfant vers ses 1 an et demi et pour des problèmes intestinaux traités aux antibiotiques : rien n'allait plus. Nous avons

changé de médecin et par hasard notre future médecin était homéopathe. Elle nous l'a mis rapidement d'aplomb.

S. Dans quel cas avez-vous recours aux médicaments homéopathiques ?

M. J'ai recours à l'homéopathie comme prévention contre les maladies et pour booster mes défenses immunitaires. Il m'arrive également d'y avoir recours pour me soigner.



J. Par exemple après une opération modérée du genou, le chirurgien me donne un antidouleur. Je suis très malade, mon corps n'accepte plus la médecine dure. Mon médecin homéopathe me prescrit alors un médicament homéopathique qui me soulage sans me faire de mal.

S. Pour quels bénéfices ou intérêt ?

M. C'est une médecine naturelle sans effets secondaires.

J. Pourquoi l'homéopathie depuis si longtemps ? Pour un bien-être général ; pour prendre l'habitude de s'observer et de parler plus facilement à notre docteur qui lui prend le temps pour écouter. Je continue ainsi, me connaissant bien.

S. Pour quels inconvénients ?

M. Il faut être très pointilleux et régulier dans les prises.

J. Aucun !

S. Qui prend éventuellement de l'homéopathie dans votre entourage ?

Mon père et ma grand-mère se soignent également par homéopathie.

J. Ma fille.

S. Qu'avez-vous envie d'ajouter ou de nous faire partager ?

J. Malgré divers déménagements, j'ai toujours été suivi par des homéopathes à Paris, à Nevers, à Fontenay-le-Fleury, aux Sables d'Olonne, à Nantes. Maintenant à Toulouse j'ai des problèmes pour trouver un médecin homéopathe, l'homéopathie n'est plus remboursée par la Sécurité Sociale et surtout pas reconnue.

Assemblée générale de l'EFHPA le 22 novembre 2022



Comme l'année dernière, crise sanitaire oblige, l'assemblée générale de la Fédération Européenne des Associations de Patients de l'Homéopathie s'est tenue en distanciel.

Outre AHP France, étaient "connectés" les représentants d'associations nationales de la Suisse, du Royaume Uni, des Pays-Bas, de l'Allemagne, de la Norvège et de l'Espagne. Rappelons que l'EFHPA réunit 22 associations réparties dans 16 pays.

Cette réunion a permis des échanges d'informations sur l'actualité européenne autour de l'homéopathie, les différents

membres mettant en avant les avancées ou les difficultés (plus nombreuses) rencontrées.

Les représentants de l'EFHPA intervenant au sous-comité Patients de l'ECH, à l'EPF ou à Eurocam* ont pu faire également un bref compte-rendu d'activité.

Le procès verbal de cette AG sera disponible ultérieurement. A noter une présence active de l'EFHPA sur les réseaux sociaux Facebook, Instagram, Twitter.

*ECH=Comité européen d'homéopathie, EPF= Forum européen des patients, Eurocam= plateforme européenne pour les médecines alternatives et complémentaires (voir plus dans le Similis de juillet 2020).



Le saviez-vous ?

Droit à la liberté de choix

« Chaque personne a le droit de choisir librement parmi les différentes procédures de traitement, structures de soins et personnels soignants sur la base d'informations appropriées/proportionnées. »

Droit n° 5 sur 14 de la Charte Européenne des droits des patients de 2002.

Source : <https://sante.public.lu/fr/publications/c/charte-europeenne-droits-patients-fr-de-en/charte-europeenne-droits-patients-fr.pdf>

NOUS AVONS LU

Hom(é)o Connecticutus

Ce qui nous relie nous guérit

Comment les remèdes homéopathiques racontent notre histoire

Du Dr Patrice Rouchossé

Livre 218 p. 2021

Editions Narayana

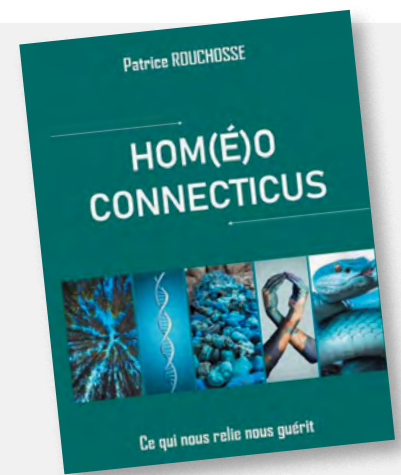
ISBN 978-2-9577524-0-9

« Nous sommes connectés à notre Histoire, à celle de l'Univers. Nous sommes en connexion avec la nature. Alors quel lien nous unit aux souches des remèdes homéopathiques qui nous soignent et nous guérissent ? » C'est l'objet de ce livre.

En effet, à partir de cas cliniques vétérinaires et de descriptions extraites des matières médicales homéopathiques (recueils des souches et de

leurs effets), Patrice Rouchossé nous montre la similitude entre la biologie, le comportement du végétal, l'histoire de l'animal dans son milieu, les propriétés du minéral, et les symptômes du malade.

Avec de nombreux exemples pour illustrer le propos, il nous ramène ainsi à ce lien entre l'homme et la nature et son environnement, entre le malade et la souche du remède qui lui est prescrit. Une relation qui va au-delà de la correspondance symptômes du malade/effets expérimentaux du médicament.



L'auteur écrit que « cette exploration de la connexion à ce qui nous lie et nous relie nous permet de découvrir le lien secret entre un élément de la nature et la souffrance d'un individu ». Une approche originale qui permet également de mieux appréhender le message immatériel que porte le remède.

Le Dr Patrice Rouchossé est vétérinaire homéopathe uniciste

Médecines Complémentaires et Alternatives

Les 20 grandes questions pour comprendre l'HOMÉOPATHIE

Sous la direction de Véronique Suissa, Serge Guérin, Dr Philippe Denormandie

Livre 158 p. 2021

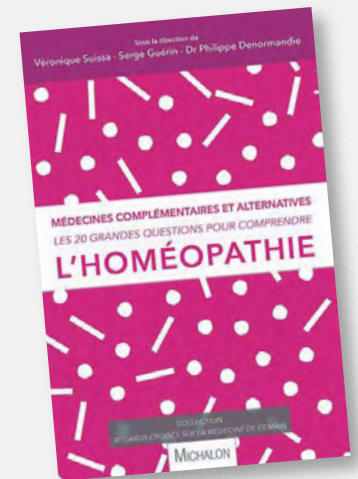
Michalon Editeur

EAN 978-2-84186-961-9

Ce livre a été réalisé sous la direction de 3 personnes membres de l'A-MCA. Sur son site internet, l'Agence des Médecines complémentaires et alternatives se définit ainsi : « Pour FAVORISER l'essor des pratiques complémentaires bénéfiques et LUTTER contre les méthodes alternatives et les

dérives en santé. L'A-MCA est un lieu d'expertise portant sur les Médecines Complémentaires et Alternatives (MCA), et plus largement sur le soin relationnel et non médicamenteux [...] »

Ce recueil aborde ainsi l'homéopathie « pour contribuer à éclairer le lecteur et lui fournir une information robuste [...] ». A travers 20 questions, 35 contributeurs – médecins, scientifiques, chercheurs, patients, philosophes et politiques – interviennent pour exposer leur point de vue et leur regard sur cette pratique médicale.



Et malgré une présentation un peu équivoque dans le résumé de couverture du livre, ce sont les aspects positifs qui se dégagent au fil des réponses apportées aux questions posées.

A noter la participation à cet ouvrage, entre autres, des docteurs H. Renoux, A. Demonceaux, Ph. Marchat, A. Tolédano, du sportif S. Chabal ainsi que du politique X. Bertrand.